

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 04/11/2025

2025-11-07

L'an deux mille vingt cinq le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Serge DERORY.

Etaient présents :

M. DERORY Serge, Mme PONCET Valérie, Mme SENDRA Valérie, M. ESSERTEL Cédric, M. CHAUVE Jean-Paul, Mme FERON Florence, M. CHEMINAL Carl, M. DUBOST Pierre, M. THINARD Franck

Procuration(s) :

Mme LECLOUX Aurélie, Mme LEROY Nadine

Etaient absent(s) :

M. CARTERON Philippe, M. FORGE Joffrey, Mme BEAL Marie-Line

Etaient excusé(s) :

Mme LECLOUX Aurélie, Mme LEROY Nadine

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme Valérie PONCET

Date de convocation
28/10/2025

REAJUSTEMENT DES TARIFS FUNÉRAIRES - ANNÉE 2025

Monsieur le Maire expose à son Conseil Municipal qu'il y a lieu de revoir les différents recouvrements de la commune pour l'année 2025, notamment les tarifs funéraires.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2026 :

Concessions trentenaires :	109 € le m ²
Concessions cavurnes ou columbariums 15 ans	550 €
Concessions cavurnes ou columbariums 30 ans	900 €

La dispersion des cendres sera gratuite.

SLOW

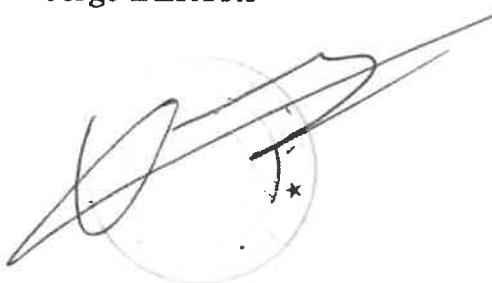
Copie certifiée conforme.

Fait à Bussy Albieux,
le 04 Novembre 2025

La Secrétaire de Séance
Valérie PONCET



Le Maire,
Serge DERORY



17 NOV. 2025
Affichage fait le..... numériquement